

Négociations salariales Signature d'un accord ? OUI ou NON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONVOCATION

Chère collègue,
Cher collègue,

Après des travaux « techniques » étalés sur plusieurs années et des négociations conduites depuis juillet 2007 - marquées notamment par une grève et diverses manifestations -, **le Conseil d'Etat propose un texte final à la validation des syndicats et à leur signature.**

Aujourd'hui, le Comité cantonal de la SPV estime que, grâce au travail des organisations syndicales et à la mobilisation de toutes et tous, le projet du Conseil d'Etat a pu être passablement amélioré, au bénéfice d'une majorité d'employé-e-s de l'Etat

Ainsi, succinctement, du côté des professions enseignantes, le salaire des généralistes est notamment corrigé de manière significative (300'000 francs de plus sur une carrière ; près de 10'000 francs de plus à l'engagement), une plus juste répartition de gains salariaux a été acceptée par le Conseil d'Etat et une solution a été trouvée pour les collègues qui enseignent au cycle initial.

De plus, le passage à deux niveaux de fonction dans le secondaire (sous conditions particulières) semble également avoir été reçu de manière positive par l'employeur, ce qui doit permettre de maintenir le niveau salarial des enseignant-e-s du secondaire I (dorénavant classes 11 et 12) et de réduire très fortement l'attaque sur le salaire des collègues des gymnases (classes 12 et 13).

Dès le début des négociations, le Comité cantonal de la SPV a fait le choix de la transparence et de la consultation : c'est, par exemple, l'assemblée des délégués de mai 2008 qui a soutenu notre faïtière syndicale, la FSF, dans sa volonté de signer le premier accord intermédiaire, qui a permis de poursuivre les négociations.

Aujourd'hui, il s'agit de se prononcer sur un accord final.

Quelle que soit la position finale de la SPV, il convient que celle-ci soit acquise après un débat démocratique tenu avec l'ensemble de ses membres.

C'est pourquoi **le Comité cantonal vous convoque en assemblée générale, le 27 octobre 2008, à 20h00, à la Salle des cantons du buffet de la Gare de Lausanne.**

Nous savons que les délais imposés par le Conseil d'Etat sont extrêmement courts.

Pourtant, devant le morceau d'Histoire qui se fait et face à une décision d'une importance cruciale, le Comité cantonal sait qu'il pourra compter sur votre présence.

Dans cette attente, nous vous présentons, Chère collègue, Cher collègue, nos bonnes salutations.

Le Secrétaire général



Jean-Marc Haller

Pour le Comité cantonal



Jacques Daniélou, président





**NÉGOCIATIONS SALARIALES
DECFO-SYSREM**

**ACCORD FINAL :
OUI OU NON ?**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA SPV**

LUNDI 27 OCTOBRE

20H00

SALLE DES CANTONS

BUFFET DE LA GARE

LAUSANNE